



À Baillargues, le passage à niveau sera remplacé par un pont-rail passant au-dessus de la voirie d'ici septembre.

BAILLARGUES

Suppression du passage à niveau

Depuis septembre, les travaux visant à supprimer le passage à niveau n°33 à Baillargues, situé à proximité du pôle d'échanges multimodal, ont débuté. Ils permettront d'ici un an de séparer le trafic routier et celui des trains sur ce secteur où des accidents se produisent régulièrement. Tour d'horizon des aménagements prévus.

Au croisement de la ligne ferroviaire Nîmes-Montpellier et de la route départementale 26 reliant Baillargues à Mauguio, le passage à niveau de Baillargues est particulièrement accidentogène. Chaque jour, près de 5 000 voitures et 150 trains franchissent cet ouvrage. Les travaux en cours, qui s'étaleront sur une année, consistent à remplacer ce passage à niveau par un pont-rail (photo) et à réaliser les voiries nécessaires. À l'issue de ces aménagements, la voie ferrée passera au-dessus de la route qui sera elle empruntée par des voitures, des poids lourds, des bus. Les piétons et les cyclistes évolueront eux sur des cheminements doux dédiés. Un chantier conséquent de 9,5 millions d'euros auquel la Métropole participe à hauteur de 1,3 million d'euros. « C'est un projet très attendu depuis des années et indispensable pour assurer la sécurité de tous les usagers sur la RD26 à son intersection avec la voie ferrée. Il permettra également de fluidifier le trafic et d'ouvrir de nouveaux axes en direction de Mauguio et Mudaison », détaille Pierre Dudieuzère, vice-président délégué à la voirie.

Jusqu'à la fin de l'année, des travaux routiers sont menés au sud de la voie ferrée. La

pose du pont-rail aura lieu entre le 31 mars et le 2 avril 2018. Cette phase entraînera une coupure des circulations routières et ferroviaires pendant 48 heures. Une fois cette étape effectuée, la nouvelle route passant sous le pont-rail sera réalisée entre les mois d'avril et d'août. Longue de 700 mètres, elle desservira au nord le rond-point Philippe-Lamour et donnera accès, au sud, à la RD26, au pôle d'échanges multimodal (PEM) et au quartier de Massane via un nouveau rond-point. Mise en service de ces nouvelles infrastructures programmée en septembre.

“ Assurer la sécurité des usagers et fluidifier le trafic ”



PIERRE DUDIEUZÈRE, vice-président délégué à la voirie, maire de Vendargues

1,26 MILLION D'€

C'est le montant des travaux de rénovation du pavillon est de l'Agora, Cité internationale de la Danse, financé à 60 % par Montpellier Méditerranée Métropole. Grâce à ces nouveaux aménagements, les personnes à mobilité réduite peuvent désormais accéder à ICI-CCN (Centre Chorégraphique National) Montpellier depuis le boulevard Louis-Blanc avec la création d'un ascenseur. Cette opération a également permis de mettre au jour des vestiges des remparts de la cité médiévale. Un plancher en verre transparent sur lequel les visiteurs des lieux peuvent se déplacer surplombe cette pièce du patrimoine historique local.



PÉROLS

Lifting de l'avenue Marcel Pagnol

Entre juin et août dernier, l'avenue Marcel Pagnol a été l'objet d'importants travaux. Ses carrefours à feux ont été mis aux normes et dotés de feux de guidage pour les personnes malvoyantes. La Métropole a profité de ces interventions pour réaliser également le renouvellement d'une ancienne canalisation d'eau potable et remplacer d'autres canalisations dédiées aux eaux usées. Une fois l'ensemble des travaux terminés, la chaussée a été intégralement refaite.



L'avenue Marcel Pagnol à Pérols profite d'un nouveau revêtement.

TRAMWAY LIGNE 5

Le parc Montcalm préservé

Le chantier de la ligne 5 est lancé. Après le bouclage de la ligne 4, les études sur cette nouvelle ligne qui ira de Clapiers à Lavérune suivent leur cours. Seule la partie ouest du tracé, entre la place du 8 mai 1945 et l'avenue de Vanières, sera modifiée afin de préserver le parc Montcalm. Cinq variantes sont proposées. La concertation a débuté en novembre. Explications.

Le 28 août 2013, le tracé de la ligne 5 a été déclaré d'utilité publique. La partie ouest de ce tracé initial traversait le parc Montcalm et obligeait à abattre près de 700 arbres. « C'est pourquoi, comme je m'y étais engagé lors de ma campagne pour la mairie de Montpellier, j'ai demandé au préfet une déclaration d'utilité publique (DUP) modificative sur ce secteur afin de préserver le parc Montcalm, le « Central park » de Montpellier comme le qualifiait Georges Frêche », rappelle Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole. En effet, dans le cadre de la reconversion de l'École d'Application de l'Infanterie (EAI), la Ville et la Métropole de Montpellier souhaitent aménager le parc Montcalm en un vaste espace vert de loisirs de 20 hectares ouvert à la population.

Modification à l'ouest

La phase de concertation pour cette DUP modificative est en cours. Elle concerne

« Un projet majeur construit étape par étape »



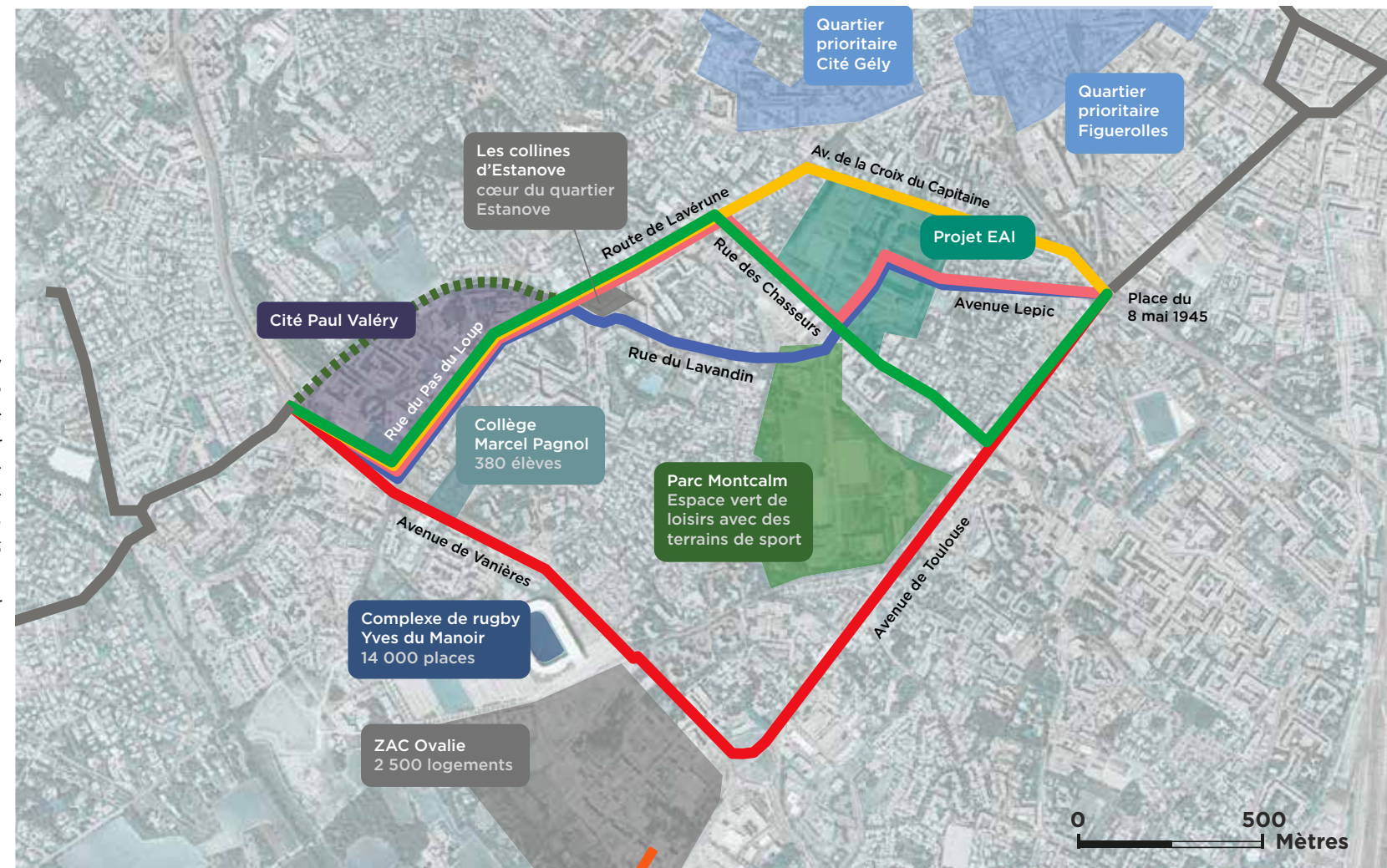
PHILIPPE SAUREL, président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la Ville de Montpellier

précisément le secteur entre la place du 8 mai 1945 et l'avenue de Vanières. Cinq variantes sont à l'étude (voir carte). Elles desservent toutes des habitants, des équipements publics et s'inscrivent de manière satisfaisante dans le quartier. Débutée en novembre par une exposition et une réunion publique, cette concertation sera suivie d'un bilan intermédiaire avant l'organisation d'une nouvelle réunion publique en mars et d'un bilan avant l'été 2018.

La ligne 5 suit son cours

« Cette modification de la partie ouest du tracé n'empêche pas la ligne 5 de suivre son cours, précise Philippe Saurel. Nous construisons ce projet majeur étape par étape. Conformément aux recommandations de la commission d'enquête, nous avons commencé par desservir le cœur de ville en achevant le bouclage de la ligne 4 inauguré en juillet 2016, premier maillon de ce projet, avant de lancer les études sur le secteur nord de la ligne 5 en janvier dernier. » Ces dernières se poursuivent et les premiers travaux débuteront à l'automne 2019. La ligne 5 est sur les rails !

- Lavérune - Croix du Capitaine
- Lavandin - EAI - Lepic
- Chasseurs - Toulouse
- Chasseurs - EAI - Lepic
- Toulouse - Vanières
- ■ ■ ■ Option de tracé



Source : Ortophoto 2013 propriétaire Ville de Montpellier

Sur la partie ouest de la ligne 5, de l'avenue de Vanières à la place du 8 mai 1945, cinq options de tracé sont soumises à la concertation.

Ligne 5 : de Clapiers à Lavérune

- 45 minutes** de Clapiers à Lavérune
- 15 kilomètres** environ
- 25 stations** environ dont 7 connectées à d'autres lignes de tramway
- 1 passage** toutes les 6 minutes en heure de pointe
- 60 000 voyageurs** prévus par jour
- 400 millions d'euros** d'investissement

Calendrier de réalisation

- **28 août 2013 :** obtention de la déclaration d'utilité publique de la ligne 5
- **2014-2016 :** bouclage de la ligne 4, premier tronçon de la ligne 5
- **1^{er} juillet 2016 :** mise en service de la ligne 4
- **Janvier 2017 – automne 2019 :** études de la ligne 5 sur le secteur nord
- **Novembre 2017 – mars 2018 :** concertation sur la modification du tracé ouest
- **Automne 2019 :** début des travaux de la ligne 5 sur le secteur nord
- **2025 :** mise en service de la ligne 5